

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Simon, tenue à la salle Ernest-Lepage, lundi le 12 septembre 2016, à 19h30, sont présents :

M. Pierre M. Barre	M. Raymond Lavoie
M. Mario Riou	M. Éric Bérubé
Mme Jacqueline D'Astous	Mme Guylaine Gagnon

Tous conseillers membres du susdit Conseil formant quorum, M. Wilfrid Lepage, maire et M. Cédric Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier sont également présents, ainsi que huit (8) citoyens.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Après le mot d'ouverture, le directeur général et secrétaire-trésorier est invité à débiter avec la lecture de l'ordre du jour.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-R-183 Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

16-R-184 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2016 tel que rédigé.

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

16-R-185 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'autoriser le paiement des comptes du mois de septembre 2016 au montant de 40 167,62\$.

5. CORRESPONDANCE

5.1 ORGANISME DU BASSIN VERSANT RIVIÈRE CENTRALE – Demande de salle

16-R-186 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir la salle Ernest-Lepage et ce, à titre gratuit, pour l'activité de l'organisme qui se tiendra 21 octobre 2016 et ce, toute la journée.

5.2 LA RESSOURCE – Demande de financement

La demande est rejetée.

5.3 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DES BASQUES – Demande d'appui

16-R-187 Il est proposé par M. Raymond Lavoie, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre d'appui à la Télévision communautaire des Basques afin de les aider dans leur demande de financement.

5.4 HYDRO-QUÉBEC – Rencontre du maire

16-R-188

Il est proposé par Mme Jacqueline D'Astous, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le remboursement des frais de déplacement pour la rencontre du maire avec Hydro-Québec qui se déroulera le 18 octobre 2016 à Rivière-du-Loup.

5.5 SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES – Demande d'appui

La demande est rejetée.

6. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun point à l'ordre du jour.

7. PROTECTION INCENDIE

7.1 FORMATION – Résolution pour aide financière

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Simon de Rimouski désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Simon de Rimouski prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Basques en conformité avec l'article 6 du Programme.

16-R-189

Il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Basques.

8. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun point à l'ordre du jour.

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 RUE D'ANJOU – Réparation du trou d'homme

16-R-190 Il est proposé par M. Éric Bérubé, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à effectuer la réparation du trou d'homme de la rue d'Anjou et ce, avant l'hiver.

9.2 2^e RANG EST – Réparation d'un nid-de-poule

16-R-191 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à effectuer la réparation du nid-de-poule du 2^e rang Est.

10. URBANISME

Aucun point à l'ordre du jour.

11. ENVIRONNEMENT

Aucun point à l'ordre du jour.

12. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point à l'ordre du jour.

13. DÉVELOPPEMENT

13.1 BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL – Lettre aux résidents et questionnaires

16-R-192 Il est proposé par M. Pierre M. Barre, conseiller, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'utilisation de la lettre aux citoyens réalisée par le Comité du bâtiment, ainsi que du questionnaire qui sera jointe à cette présente lettre.

14. FINANCES

14.1 SUBVENTION DU DÉPUTÉ – Reddition de compte

Afin d'obtenir le versement de l'aide financière du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, des travaux ont été réalisés pour un coût de 7 272,05\$ dans le secteur du Chemin des Chalets, 4 345,36\$ dans le secteur Pierre-Jean-Nord, 704,06\$ sur la route de la Grève et 1552,76\$ dans le 2^e rang Ouest.

16-R-193 Il est proposé par M. Mario Riou, pro-maire, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 13 874,23\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTION

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

16-R-194

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Guylaine Gagnon, conseillère, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la réunion.

Wilfrid Lepage, maire

Cédrick Gagnon, directeur général

